



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

**Désaffectation après avis du Préfet de l'Ecole Maternelle Marcel
Pagnol - rue des Equarts et du logement de fonction sis 39 avenue
de la Venise Verte et déclassement du Domain Public**

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040406

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans sa séance du 17 septembre 2004, le Conseil Municipal a sollicité l'avis de Monsieur le Préfet pour la désaffectation de l'école maternelle Marcel Pagnol sise 138 rue des Equarts ainsi que du logement de fonction sis 39 avenue de la Venise Verte. Dans son courrier du 19 octobre 2004, Monsieur le Préfet nous fait savoir qu'il émet un avis favorable à la demande présentée.

En conséquence, je vous propose de procéder à la désaffectation des immeubles cités ci-dessus.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'ancienne école primaire Marcel Pagnol, sise 140 rue des Equarts, a fait l'objet d'une décision de désaffectation prononcée par le Conseil Municipal lors de sa séance en date du 18 octobre 1985.

Dans le cadre du projet de cession à la Communauté d'Agglomération de Niort, qui s'est prononcée favorablement le 20 septembre 2004, l'étape suivante est de prononcer le déclassement du domaine public des immeubles suivants :

- Centre Municipal Marcel Pagnol sis 140 rue des Equarts, cadastré section ED n° 492 pour une superficie de 4420 m2,
- Ecole maternelle Marcel Pagnol sise 138 rue des Equarts, cadastrée section ED n° 491 pour une superficie de 2833 m2,
- Logement de fonction sis 39 avenue de la Venise Verte, cadastré section ED n° 489 pour une superficie de 261 m2,
- Maison d'habitation occupée par la MNT sise 39 avenue de la Venise Verte, cadastrée section ED n° 488 pour une superficie de 274 m2,
- Voie de desserte sise 39 avenue de la Venise Verte cadastrée section ED n° 490 pour une superficie de 749 m2

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider la désaffectation de l'école maternelle Marcel Pagnol ainsi que du logement y adossé;
- prononcer le déclassement du domaine public de l'ensemble des immeubles cités ci-dessus en vue de leur cession ultérieure à la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER